

## REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 5 juillet 2022, le conseil municipal de la commune de Grand-Charmont a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conformément à la démarche participative prévue par le Code de l'Urbanisme, cette délibération a ouvert une période de concertation permettant au public d'accéder aux informations relatives à la révision du PLU et de formuler des observations ou des propositions sur le registre de concertation présent en mairie.

La municipalité invite les habitants à participer à une réunion publique de présentation et d'échanges sur le diagnostic et les grands enjeux identifiés pour la commune :

**Le jeudi 30 mai 2024 à 20h00,**  
**Salle Kauffmann**  
19 rue du paquis  
25200 GRAND CHARMONT